

Mention d'information – Gestion des listes électorales et des dossiers de candidature pour les élections 2023 au CNESERAC (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels)

Le ministère de la Culture, en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données personnelles ayant pour finalité la gestion des listes électorales et des dossiers de candidature pour les élections 2022 au CNESERAC. Le traitement est fondé sur une obligation légale incombant au ministère de la Culture.

Les informations collectées sont facultatives. Les données sont conservées pour une durée de 6 ans en base active, avant d'être placées en archivage intermédiaire, puis définitif.

Les données sont uniquement destinées à la sous-direction des formations et de la recherche (DG2TDC), ainsi qu'à Bureau des services généraux (BSG) et au prestataire chargés de l'envoi du matériel électoral aux adresses personnelles des personnels scientifiques et de recherche.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de modification, d'effacement, ainsi que d'un droit de limitation de vos données.

Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.

Les demandes relatives à l'exercice de vos droits s'effectuent par courrier électronique à delegue-protection-donnees@culture.gouv.fr ou en adressant un courrier précisant vos coordonnées à Monsieur le Délégué à la protection des données – SAJI 182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris CEDEX 01, en justifiant de votre identité par tout moyen.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.